



## Déductibilité pensions alimentaire régime de garde alternée

Par **toto54**, le **11/11/2008** à **15:56**

Bonjour, pourriez-vous me dire si, dans le cadre d'une garde alternée d'une mineure de 17 ans, la mère ayant l'entier rattachement social +CAF et moi-même la totalité du rattachement fiscal et ne payant pas de pension à la mère, je pourrais bénéficier de la déductibilité fiscale (liée au versement d'une pension alimentaire), en décidant de payer une telle pension à la mère?

Je vous remercie par avance